



---

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

---

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

---

Madame Michèle Friberg, pour l'installation d'une clôture H=150cm, Parcelle 2353, No Folio 11, Lieu-dit Le Fort à Culet, Zone habitation faible densité, propriété de la requérante.  
Dérogation : Loi sur les routes, Art. 166 al. 3

**Numéro pour consultation eConstruction : 0852aa1f**

**Coordonnées** : 1'137'445 2'555'885  
**Auteur des plans** : AV-Archi SA  
**Expiration du délai** : 01.09.2025

---

Association du Monastère Saint-Benoît représenté par le Frère Jean-Daniel, pour la construction d'une cabane de jardin, Parcelle 98, No Folio 1, Lieu-dit Au Penat, Zone de constructions et d'installations publiques A, propriété du requérant.

**Numéro pour consultation eConstruction : 5fceb075**

**Coordonnées** : 1'137'293 2'554'697  
**Auteur des plans** : AV-Archi SA  
**Expiration du délai** : 01.09.2025

---

Les dossiers sont à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Port-Valais, le 31 juillet 2025

Administration communale



Commune  
de Port-Valais  
ADMINISTRATION COMMUNALE

---

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

---

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

---

Monsieur Gaël Bussien, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'un local de bricolage sur la parcelle n° 3030, lieu-dit Au Culat, zone habitation faible densité, propriété du requérant.

**Coordonnées : 2'555'955 / 1'136'710**

**Auteur des plans : Y. Baechler & F. Pasquier SA, 1762 Givisiez**

---

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 31 juillet 2025

**Administration communale**